



LA PROVIDENCE

Lycée Privé Catholique d'Enseignement



BAC PRO ELEEC
Electrotechnique
Energie Equipements
Communicants
3 ans



23 rue des Saintes Maries - CS 34-21 – 41034 BLOIS Cedex
Téléphone : 02.54.56.43.10 – Fax : 02.54.56.43.11
Email : info@lapro.org – Web : <http://www.lapro.org>



CONDITIONS D'ADMISSION

Vous pouvez intégrer une Seconde Professionnelle dans le cadre d'un BAC PRO ELEEC 3 ans si vous êtes issu(e) de la classe de 3ème.

DEFINITION

Le titulaire du baccalauréat professionnel Electrotechnique Energie Equipements Communicants intervient dans la production, le transport, la distribution et la transformation de l'énergie électrique.

Ses activités s'exercent dans la mise en œuvre, l'utilisation, la maintenance des installations et des équipements électriques (courants forts et courants faibles).

Avec l'évolution des techniques et technologies, notamment électroniques et informatiques, il met en œuvre ou intervient sur les réseaux permettant le dialogue, la gestion des récepteurs et véhiculant la Voix, les Données, les Images (V.D.I.) ainsi que ceux concernant la sécurité des personnes et des biens.

En tant que professionnel électricien, ses compétences lui permettent de travailler en toute autonomie ou de mener une équipe en responsabilité.

Tout en étant créatif dans ses réalisations, il en maîtrise les aspects normatifs, relationnels, économiques, commerciaux et sécuritaires.

Le titulaire du baccalauréat professionnel ELEEC est amené à travailler dans les secteurs d'activités de l'industrie, des services, de l'habitat, du tertiaire et des équipements publics.

Les caractéristiques de la profession conduisent le titulaire du baccalauréat professionnel ELEEC à assumer des activités professionnelles variées : de chantier, de constructions d'équipements industriels, de maintenance...

Ces activités s'exercent sous la responsabilité d'un agent de niveau de qualification supérieur et au terme d'un temps de pratique professionnelle, en toute autonomie ou en tant que responsable d'une équipe.

ORGANISATION DES ETUDES

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

GRILLE HORAIRE ELEVE

pour les spécialités comportant un enseignement de sciences physiques et chimiques.

Durée du cycle : 84 semaines auxquelles s'ajoutent une Période de Formation en Milieu Professionnel de 22 semaines et 2 semaines d'examen.

Disciplines et activités	Durée horaire annuelle indicative
I. ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES incluant les activités de projet	
Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	
Enseignements professionnels	384
Economie-gestion	28
Prévention Santé Environnement	28
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	50
Enseignements généraux	
Français, histoire géographie, éducation à la citoyenneté	126
Mathématiques Sciences physiques et chimiques	116
Langues vivantes	60
Arts appliqués - cultures artistiques	28
EPS	75
Total	895
II. Accompagnement Personnalisé	70

POURSUITES D'ETUDES DEBOUCHES

Quel que soit la catégorie d'entreprise dans laquelle il est amené à exercer son métier, ses compétences lui permettent :

À l'atelier :

- de construire et raccorder tableaux et armoires électriques, sous ensembles mettant en œuvre des équipements pour des installations électriques,
- de conduire une équipe de fabrication ou de maintenance.

Sur le chantier :

- de réaliser tout ou partie d'un ouvrage ou de conduire une équipe réalisant un ouvrage de plus grande ampleur,
- de mettre en œuvre les équipements électriques spécifiques dans les courants faibles, notamment les réseaux véhiculant, la Voix, les Données et les Images (VDI) ainsi que ceux permettant la mise en sécurité des locaux, des biens et des personnes.

Le titulaire du baccalauréat professionnel ELEEC possède une formation technologique et professionnelle qui lui permet :

- d'appréhender l'environnement technologique de l'entreprise,
- d'adapter son comportement aux exigences de « l'assurance qualité » de l'entreprise,
- de s'adapter à l'évolution des techniques, méthodes et matériels,
- de mettre en œuvre ou de faire respecter les modes opératoires et procédures concernant le Plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS) ou plan de prévention (PDP) en vigueur lors de la réalisation de l'ouvrage,
- de contribuer à l'amélioration du poste de travail,
- de diriger une équipe,
- de rendre compte de l'activité de son équipe et d'explicitier l'état d'avancement des travaux.

Tant à l'atelier que sur un chantier, le titulaire du baccalauréat professionnel ELEEC est capable d'appliquer et de faire appliquer les règles individuelles et collectives d'hygiène, de protection de l'environnement ainsi que celles de prévention des risques électriques.

L'obtention du baccalauréat professionnel confère le grade de bachelier au jeune. Il peut donc, avec un très bon niveau scolaire et une bonne culture générale, ainsi qu'avec une très forte motivation, s'engager dans l'enseignement supérieur en préparant un B.T.S.